



## Compte rendu de l'Instance de Proximité 19 septembre 2019

*Elu-e-s présent-e-s : Vincent Texier, Carole Collinet-Appéré, Valérie Marquet et Nahalie Coulon pour la CGT ; Catherine Carlier pour le SNJ ; Marc-André Mouchère pour la CFDT.*

*Présent-e-s pour la direction : Michel Dumoret, Marie Preschoux, Murielle Bajard (en visio) et Christelle Lomenech pour le point Fabrique, Laurent Le Mouillour pour le point Antenne, François Gascoin pour le point exploitation et Nelly Chevrier pour le point planification technique antenne.*

### La Fabrique

Pour les plannings de la vidéo mobile et des équipes légères, que nous n'avons pas reçus, la RH va solliciter la performance. Ils sont pourtant mis à jour tous les vendredis.

Sur le maintien des 2 équipes légères, pour lequel nous n'avons pas eu de réponse le mois dernier, la RH fabrique nous répond que des éléments complémentaires ont été envoyés à la RH de Rennes, mais, pas de chance, le compte-rendu de la direction n'est pas encore paru ! Donc, nous n'avons pas plus de réponse.

Quand nous demandons pourquoi une équipe légère « Breton » a été planifiée à Nancy avec un cadreur permanent de Nancy, un OPS et un éclairo de Paris (sous traités par un prestataire extérieur) alors que nous avons des CDD en Bretagne, la RH ne sait que répondre.

*Une fois encore nous n'avons pas les documents demandés, une fois encore nous n'avons pas d'interlocuteurs susceptibles de répondre à nos questions, une fois encore les élus dénoncent l'attitude des responsables de la fabrique qui ne respectent ni leur travail, ni les accords...*

*C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase ! Le secrétaire de l'instance se lève soudain et dénonce le manque de considération de cette direction qui pense encore que les RP ne sont pas légitimes, leur manque de respect vis-à-vis des salariés, de leur mal être.*

*Au bord du malaise, il se lève et quitte la séance en exprimant qu'il ne peut plus continuer dans ces conditions. Les élus et la direction sont pris au dépourvu.... La stupéfaction et la solidarité sont unanimes. Les RP continuent ensuite d'alerter sur les dangers graves imminents qui concernent les salariés de la fabrique.*

*La RH de la fabrique présente en visio-conférence semble tomber des nues car elle n'a pas eu*

*connaissance des derniers cas graves et pourtant c'est elle qui représente la fabrique.*

*Le directeur régional de France3 Bretagne s'engage à ne pas laisser cette situation en l'état au vu de la gravité des alertes et transmettre de suite à la direction de la fabrique ces informations.*

*Les points fabrique vont être abordés dans une ambiance lourde et sans véritables échanges.*

**Le projet immobilier** de Rennes va avoir un impact sur la fabrique. 3 bureaux vont devoir être vidés (vidéos, machinerie et éclairage). Une personne est missionnée par AISO jusqu'à la fin de l'année pour faire le tri. Tout le matériel exploitation ira à Bois d'Arcy. « *Aucun matériel n'a vocation à rester sur site* », selon la RH de la fabrique. Alors que la réforme prévoit une maintenance des cars sur site si besoin ! Une étude va être menée afin de réorganiser les locaux qui accueillent à la fois les personnels de la postproduction, de la vidéo mobile, des équipes légères et des personnes de chez AISO en télétravail. Un « bureau d'accueil » pour les besoins des personnels sera mis à disposition avec des ordinateurs.

**Les mouvements du car** continuent. A ce jour, sur 5 vidéos, il ne reste plus qu'un permanent ! Le nouveau chef de car (recrutement extérieur) arrivera le 14 octobre. L'adjoint, en mobilité, partira pour Caen le 7 octobre. Il n'y aura pas de passation entre l'adjoint et celui qui va le succéder car les dates n'ont pas concordé (!). La mobilité doit se faire dans les 3 mois. L'adjoint du car qui avait été retenu a décliné l'offre. On se demande pourquoi ! Le poste va donc être republié. Le Coca a eu lieu hier. 2 postes de vidéo vont être publiés d'ici 15 jours.

Les élus demandent depuis des mois **la venue de la RH fabrique** afin de rencontrer les salariés sur site et participer à l'instance de proximité. Ce sera fait le 10 octobre prochain. Il était temps...

Les personnels qui ont une activité mixte la même semaine (OPV/étalonneur et OPS/mixeur) peuvent remettre leurs **feuilles d'heures** à la responsable des activités de fabrication qui les transmettra à leurs différents managers.

Un engagement a été pris dans le cadre de la réforme afin de proposer un **parc hôtelier avec prise en charge** pour les personnels qui travaillent sur Paris. Ce parc n'est pas suffisant (pas assez de place, trop éloigné des lieux de tournages, tarifs FTV pas toujours disponibles). La fabrique en est consciente. Le service AISO continue à chercher d'autres hôtels. Les demandes de dérogation sont toujours possibles. Quelle aberration de supprimer le forfait qui coûte trop cher et d'accepter des dérogations à 250, 350 euros la nuit !

On nous annonce une avancée avec la possibilité de rentrer désormais **les congés le week-end dans Monkiosque**. La RH nous distribue le procédé. Un développement dans l'outil a été fait... oui mais, pas pour les techniciens. Seule la personne de la paie (GTA) peut le faire. Retour à la case départ. Il faut prévenir son manager et Claudine Van Den Born par mail.

L'accord qui **régit les repos sur place**, c'est l'accord collectif nous répond la RH. La question était : combien de repos sur place l'employeur a-t-il le droit de planifier par semaine ? Rien n'est écrit mais la RH avait demandé aux planificateurs de faire en sorte d'optimiser ces repos-là. Ce n'est pas le cas. Les élus demandent à ce que cette règle leur soit remontée et appliquée !

La fabrique doit louer des caméras pour le tournage des équipes légères quand le montage est fait à l'antenne. **La caméra P2** n'est pas facilement « ingestible » dans i-média. Pour l'instant les chargés de production sont sensibilisés à cette demande des clients. Aucun investissement n'a encore été défini.

Le planificateur avait en charge jusqu'à présent **le matériel des équipes légères**, remplacé

depuis début septembre par un collaborateur en lettre de mission pour AISO jusqu'à fin décembre. Le problème c'est qu'il est à mi-temps. En cas d'incident de tournage et d'absence de ces personnes, y compris de la responsable des activités de fabrication, c'est le chargé de production qui devra être alerté ou un des chefs de fabrication. Nous demandons à ce qu'un contact avec un numéro d'urgence figure sur les feuilles de service des équipes légères. Et en janvier, que se passera-t-il ?

Le problème de **l'isolation phonique des baies techniques** en régie n'a pas été signalé dans le premier compte-rendu que la responsable d'activité de fabrication avait fait remonter à son arrivée sur le poste. Depuis, c'est chose faite. Les IMG ont sollicité une société afin de faire une expertise.

Le **tournage de Fin ar Bed** démarrera à partir du 13 novembre. 10 épisodes de 10 minutes en 5.1. Il est trop tôt pour détailler les équipes de tournage. Par contre, les plannings de toutes les activités ont été validés. 2 monteuses travailleront en parallèle. 1 journée par épisode pour le montage son et les 2 autres jours se feront après la validation des épisodes. L'avant-première aura lieu en juin. Les collaborateurs qui travailleront sur la fabrication de Fin ar Bed pourront bénéficier de l'accord fiction et donc d'une prime au-delà de 22 jours de travail.

Les collaborateurs qui font de l'étalonnage à raison d'environ 180 jours par an à deux, touchent **une prime d'UCC à l'acte**. Vu le nombre conséquent, ils souhaiteraient que celle-ci soit forfaitaire comme l'accord le permet. La RH répond qu'il n'est pas question de prime forfaitaire pour l'étalonnage, au cas où l'étalonnage disparaîtrait ! Mais, qu'ils se rassurent, elle va augmenter le plafond du nombre d'actes !

Toujours pas de réponse quant à l'ouverture **d'un poste de responsable technique de post production audio**. Le plan de charge est en cours. La RH réfléchit sur l'ensemble des moyens de fabrication, pas en termes de site ! Pour ce qui est des autres postes d'OPS-mixeur... si l'activité le nécessite, il est acté de prendre des CDD !

## Activité générale de l'Antenne Bretagne

Avec l'arrivée du nouveau directeur régional, la méthode change en Instance de proximité. C'est donc son adjoint, Laurent Le Moullour, qui évoque **les grilles d'octobre**. Il nous annonce que le 15 octobre, France 3 Bretagne célébrera **les 75 ans de Ouest-France**. La matinale et les JT consacreront du temps d'antenne à cet anniversaire. Les JT seront même réalisés depuis les locaux du quotidien régional. Des reportages reviendront sur l'histoire du journal, ses coulisses (avec suivi d'un localier notamment), etc. Une demande à Paris a été faite pour que le CCR de Lyon soit disponible. Il sera acheminé ici avec des chefs de postes. Les RP veilleront à ce que les techniciens bretons ne se retrouvent pas en RTT employeur au prétexte que des salariés extérieurs seront présents.

Concernant **Littoral et son créneau de diffusion**, si la direction reconnaît que son positionnement à l'antenne n'est pas bon, aucune décision n'a été prise. Le directeur régional a rencontré les équipes du magazine. Le dossier est en cours de réflexion et discussion.

**La mutualisation des matinales France Bleu Breizh Izel/France 3 Bretagne** est prévue pour fin novembre. Et aucune réunion en interne avec les salarié-e-s qui seront directement concerné-e-s n'a eu lieu. Ces matinales vont effectivement demander du travail aux documentalistes (recherche d'images), vidéos (diffusion de la matinale) et monteuses (nettoyage des sujets qui seront diffusés) - ce qui n'avait jamais été clairement énoncé jusque-là. Nous demandons à ce que le directeur régional organise très vite cette réunion.

Nous posons la question de l'organisation de travail pour les documentalistes, vidéos et monteuses concerné-e-s, de l'amplitude horaire pour les vidéos (l'émission démarrera à 7h), etc. Nous posons également la question des droits d'auteur concernant les reportages qui seront repris par

France Bleu. La direction apportera des réponses. Elle rencontrera la direction de Breizh Izel à Quimper à la mi-octobre.

**La couverture des municipales 2020**, quant à elle, est en cours de construction. Une première réunion a déjà eu lieu. Des groupes de travail journalistes et techniciens vont se mettre en place. Le directeur régional annonce qu'il y aura du temps d'antenne en prime-time avec des débats les 26 février, 4 et 11 mars ainsi qu'un débat d'entre-deux tours.

Du côté de la Pointe Bretonne, on frôle l'apnée à chaque diffusion des éditions Iroise et ATL, tant le rendu antenne, depuis la nouvelle charte imposée par la direction artistique, manque cruellement d'esthétique. **Les fondus au blanc** qui ont remplacé les virgules sont, n'ayons pas peur des mots, horribles. La direction dit qu'elle souhaitait conserver les virgules mais Paris a dit non. « *Le résultat ne satisfait personne* », explique le directeur régional qui ajoute : « *on va remettre les virgules. On n'est pas des béni oui-oui* ».

Nous demandons ce que recouvrent **les partenariats France 3 Bretagne** quand ils ont lieu. On a constaté, notamment lors des Vieilles Charrues, que cela ne voulait pas dire grand chose en termes de facilités de travail pour les équipes sur place. Partenariat, ce sont des logos et un spot à l'antenne. Le directeur régional en profite pour dire que « *les Charrues, c'est terminé. Je préfère, dit-il, que l'on se tourne vers des festivals comme le Bout du Monde où l'on mettra des moyens* ».

## Exploitation, immobilier, moyens généraux

Le déménagement de France Bleu Armorique dans les locaux de France 3 Bretagne implique forcément un réaménagement. Une expertise menée par Secafi est en cours. La direction met en place, de son côté, un **COS IMMO** regroupant 2 représentants de la technique, 1 journaliste, 1 gestion d'antenne, 2 représentant-e-s de proximité et 2 représentant-e-s de la direction.

Profitant du projet immobilier en cours, nous avons demandé au directeur régional à ce que le « local » **maquillage** puisse être réaménagé avec un accès handicapé et accueillir confortablement plusieurs invités, permettant aux maquilleuses de travailler dans de bonnes conditions. Demande des élus depuis plus de 15 ans ! Le directeur reconnaît que ce local n'est pas digne de notre station. Pourtant, il annonce qu'il n'est pas prévu de faire des travaux d'ici le réaménagement de la régie. Pas de budget, pas de loge de maquillage ! Un deuxième point de maquillage est envisagé durant les sessions des municipales, mais ce sera un aménagement provisoire. Une fois encore, le travail des maquilleuses n'est pas pris en compte ni même l'accessibilité aux personnes handicapées.

**Le mauvais confort thermique des bureaux** côté sud génère, lui aussi, des conditions de travail difficiles, surtout en période de grosses chaleurs, comme ce fut le cas cet été. Les stores ne sont pas isolants. Le chef de centre explique que cet aspect sera pris en compte dans le projet de réaménagement. A condition d'en avoir le budget. Nous rappelons que la santé des salarié-e-s n'a pas de prix !

La directrice du réseau régional a annoncé que **le passage en HD** des antennes régionales aurait lieu le 17 novembre. A France 3 Bretagne, la migration sera pilotée par l'adjoint au chef de centre. Les caméras de tournage seront upgradées en HD. Brest devra attendre le déploiement d'I-media2 pour être en HD. Dans les bureaux excentrés, seule la caméra robotisée restera en SD. Le chef de centre explique que ce passage en HD ne modifiera pas les outils de montage. Nous l'interrogeons sur le mélangeur en régie qui, lui, n'est pas HD et qui n'est pas compatible HD. Il le deviendra quand la régie sera renouvelée. En attendant, ce sera du SD amélioré ! Le serveur en diffusion, lui, est déjà en HD, selon le chef de centre.

On nous souffle dans l'oreillette que l'appel d'offre pour le **renouvellement des oreillettes antenne** est en cours. 2 sociétés sont candidates. C'est la direction technique de France 3 qui est en charge du dossier. Une demande de prise jack a été faite, comme solution de secours. Le directeur régional profite de la discussion pour glisser qu'il serait temps de revenir à **des micros HF en plateau**. Le chef de centre lui répond qu'il « *a fait de la résistance mais qu'il s'est fait allumer* ». Le DR explique que la technique doit être au service de l'éditorial. Le chef de centre acquiesce : « *c'est comme ça que je conçois mon job, être au service de l'éditorial* ». L'histoire ne raconte pas comment nous sommes tombés des nues mais on vous le dit quand même. Car c'est bien la première fois que nous entendons ces mots dans la bouche du chef de centre !

Côté **cartes de tournage**, ce n'est pas Byzance. Il en manque de manière récurrente. Sur le papier, chaque JRI dispose de 3 cartes de tournage de 64 Go. Mais la réalité n'est pas celle-ci puisque les cartes ne sont pas toujours suffisantes. Se pose la question de la conservation des rushes en attendant les montages, d'autant que la sauvegarde sur le serveur n'est pas toujours fiable. Par ailleurs, il y a aussi peu de cartes disponibles pour les CDD. Le chef de centre dit qu'il est possible d'acheter des cartes supplémentaires.

## Organisation et planification

Nous sommes revenus sur l'**organisation des festivals de l'été**, notamment leur couverture durant les week-ends où seule une équipe de reportage est maintenue sans preneur de son ni DSNG (ce fut le cas aux Vieilles Charrues et au Bout du Monde). A quoi bon continuer à couvrir ce genre de manifestations si les moyens ne suivent pas ? Les équipes s'éreintent sur le terrain, d'autant que la demande de la rédaction en chef du week-end n'est pas en adéquation avec les conditions de travail sur place. Le directeur régional estime que « *le problème est éditorial dès le départ* » et dit qu'il sait ce qu'il veut et ne veut plus en 2020. « *On va adapter nos moyens aux choix éditoriaux. La technique sera en adéquation* ».

La question sur la saison culturelle à France 3 Bretagne a débouché sur **une discussion autour d'ITI**. Le directeur régional veut du changement ! Comme évoqué lors d'une réunion de rédaction la veille, l'idée est de garder un rendez-vous ITI par semaine. Les tournages et calages des ITI en cours sont maintenus sur la base de 5 par semaine jusqu'en décembre. Les tranches de 11h53 et 18h53 vont évoluer également à partir de janvier.

La disparition d'ITI culture le week-end induit des modifications de planning pour les techniciens DSNG. Nous constatons des « *prêts* » de techniciens à Poitiers et Marseille ou des RTTE. **Le redéploiement des moyens techniques d'ITI culture** n'est donc pas sans conséquence ici. La direction va devoir trouver une solution. N'avons-nous plus les moyens de mettre des OPS sur des tournages en Bretagne par exemple ? L'UOA répond que nous avons les moyens. Par expérience, nous savons que ce n'est pas souvent le cas. En haute activité, des salarié-e-s se retrouvent en RTTE. C'est dire si l'activité a bien dégringolé ces dernières années, faute d'une véritable politique volontariste malheureusement !

L'affichage de la **planification des week-ends journalistes** est visible, sur 4 semaines, depuis le bureau des PC. Suivre l'icône rouge « *planning de la rédaction Rennes* ».

Chaque mois, depuis plusieurs mois, nous alertons sur la **planification de temps de voyage** pour les techniciens qui n'est pas considéré comme du temps de travail par la direction. Une direction qui joue avec les mots : « *on n'interprète pas l'accord collectif de la même façon* », « *c'est légal de planifier comme ça nous disent les juristes de FTV* », voilà en substance les propos de la direction. Arrêtons de jouer avec les mots ! Une fois de plus, nous dénonçons une planification qui ne respecte pas l'accord collectif et qui change au gré des semaines. « *On utilisera cette planification ponctuellement pour des besoins d'activités ou sur des semaines une peu*

*exceptionnelles* », promettait la direction. Nous, nous rajoutons : en fonction aussi des techniciens qui auront osé aller voir les RP ou la responsable de l'UOA. Cela fait des mois que la direction méprise le travail des techniciens en ne les planifiant pas pour préparer leur matériel ou pendant les voyages. Dernier exemple en date avec la planification d'un OPS en tournage à Ouessant. L'UOA reconnaît que « *l'appréciation n'était pas appropriée* » et que les plannings ont été modifiés. C'est inadmissible ! A la question, déjà posée en juin, « *pourquoi les 10 premières heures de voyages ne sont pas considérés comme du temps de travail effectif* », comme le stipule le livre 2 de l'accord collectif, pas de réponse. Ni de la RH ni de la responsable de l'UOA. La direction se retranche derrière « *ces heures sont rémunérées, majorées* ». A quel moment va-t-elle prendre conscience que ce n'est pas qu'une question d'argent ? Les techniciens sont fatigués de se battre, fatigués de voyager pendant leur jour de repos, fatigués de ne pas être entendus, fatigués d'être pris pour des imbéciles. Le ton monte, le directeur essaie d'apaiser les tensions. Il demande à la RH et à la responsable de l'UOA une réunion et nous demande quelques semaines afin d'avoir une position réseau sur ce sujet.

Nous interpellons la responsable de l'UOA sur la planification à 19h30 du vidéo au poste « Nodal/Diff », alors que ses collègues finissent à 19h35. Comment peut-il finir avant ses collègues alors qu'il doit raccrocher après le JT, éteindre les machines et fermer la régie ? « *Je vais voir cela* » répond-elle.

## Ressources humaines et finances

Le lendemain de la réunion de l'Instance de proximité, le déploiement **d'i-media2 à Brest** a fait l'objet d'une réunion entre les organisations syndicales et la direction du réseau régional le 20 septembre. Après des discussions âpres, un accord a été trouvé : la direction s'engage à renouveler la console son et à conserver le mixage à la locale. Le poste d'assistant-e d'édition est redéployé (poste de journaliste). L'assistante administrative garde ses prérogatives sur le planning et assurera des tâches d'édition. Un relevé de décisions a été signé par la direction et les OS. Une expérimentation, selon l'accord Qualité de vie au Travail, sera mise en place, ainsi qu'un comité de suivi. Les élu-e-s RP et CSE resteront particulièrement vigilants.

L'accord qui régit les **Unités de compétences complémentaires** à France 3 est renégocié chaque année. Il a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2019. Des négociations se poursuivent en parallèle.

**L'organisation du travail à temps partiel** dépend des accords collectifs. Précision importante sur les demandes de temps partiel pour un congé parental, familial et convenances personnelles : elles ne sont pas systématiquement acceptées. Elles peuvent être refusées en fonction du service et de ses possibilités, rappelle la RH. Les contrats Génération ne concernent que les salariés de plus de 57 ans.

En ce qui concerne les demandes de **télétravail**, actées ou en cours, 11 ont déjà été acceptées. Pour une journée par semaine : 3 gestionnaires d'antenne, 1 responsable communication externe, 1 responsable RH et 1 journaliste. Pour deux jours par semaine : 1 assistante CSE Réseau et 1 assistante en langue bretonne. Une demande est en cours pour une chargée de gestion conception de programmes courts, une autre est en cours de réflexion. La demande de l'assistante administrative de Brest est en attente des documents à remplir.

Autre point abordé : **la situation de l'emploi**. Le directeur régional nous annonce que l'intérim du rédacteur en chef sera assuré par Anthony Masteau. Le recrutement sur le poste de rédacteur

en chef adjoint est en cours.

Le poste de montage, vacant à Brest depuis juillet, n'a toujours pas été publié. La RH dit que c'est en cours d'affichage.

Un JRI partira au 31 octobre de la rédaction de Rennes. Il sera remplacé.

Les postes d'OPV et électro sont soumis aux réflexions sur les évolutions de métiers.

Concernant **les journalistes alternants** : une alternante arrivera à Brest en octobre en tant que rédactrice. Une autre sera affectée à Rennes - une réflexion est également en cours pour un profil édition numérique.

**Le comité des salaires** se réunira le 14 octobre. Il est chargé d'analyser et de débattre des évolutions salariales à France 3 Bretagne. L'opacité est la règle, comme chaque année, compte tenu des documents dont nous ne disposerons pas, malgré nos demandes. Nous aurons ce que la direction veut bien communiquer en amont. Le reste sera donné le jour de la réunion. Nous dénonçons ce fonctionnement qui ne donne ni le temps ni les moyens aux représentant-e-s de proximité d'étudier sereinement et rigoureusement les situations individuelles.

La mise à jour du **document unique d'évaluation des risques** (DUER) devrait commencer bientôt. L'ingénieur sécurité en charge du dossier avait proposé 3 réunions sur une semaine, ce qui ne nous a pas semblé réalisable. Le DUER de France 3 Bretagne n'a pas été révisé depuis 2016. La constitution des groupes de travail avec des représentant-e-s métiers doit être effectuée en lien avec l'élue de proximité qui participera à ce travail. Le DUER engage la direction sur les risques professionnels et la santé. Ce document est une feuille de route qui nécessite un travail de fond et donc du temps. La direction a entendu notre demande.

**Prochaine réunion : jeudi 10 octobre**

Vos propositions et vos questions doivent nous parvenir avant le 2 octobre.

Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter :

[vincent.texier@francetv.fr](mailto:vincent.texier@francetv.fr) [carole.collinet@francetv.fr](mailto:carole.collinet@francetv.fr) [valerie.marquet@francetv.fr](mailto:valerie.marquet@francetv.fr)  
[nathalie.coulon@francetv.fr](mailto:nathalie.coulon@francetv.fr)

